



Rabat, le 09 Mars 2015

Communiqué de presse

Dans le cadre de sa nouvelle politique de communication externe, la Cour des comptes vient de publier de nouvelles synthèses de rapports de contrôle et d'évaluation réalisés en 2013-2014 et portant sur certains organismes publics. Il s'agit de l'Agence nationale de promotion de la PME (ANPME), de l'Agence marocaine de développement des investissements (AMDI), de l'Office national marocain de tourisme (ONMT) et de la Maison de l'artisan (MDA).

Ces synthèses sont consultables sur le site web de la Cour www.courdescomptes.ma en arabe, français et pour la première fois en langue anglaise.